

Nitrates secteur de Nort-sur-Erdre : Information n°2

Origine de l'incident :

La teneur en manganèse (élément naturel) dans la nappe de Mazerolles est en augmentation : le traitement par voie biologique fonctionne de plus en plus difficilement. Un traitement physico-chimique (oxydation au permanganate de potassium) a été mis en place récemment mais il nécessitait des réglages. L'eau produite à Mazerolles respecte désormais la norme sur le paramètre manganèse.

Des dépôts de manganèse se sont néanmoins formés dans la conduite de refoulement entre l'usine et le réservoir de St Mars du désert, ainsi que dans le réservoir. Le relargage de ces dépôts est à l'origine de la distribution d'une eau colorée sur le secteur Petit Mars – Saint mars du Désert- Sucé sur Erdre (rive gauche). Afin de supprimer définitivement les désagréments pour les abonnés, l'usine de Mazerolles a été mise à l'arrêt.

La conduite de refoulement et le réservoir de St Mars du désert seront nettoyés la semaine prochaine par Véolia qui a su déployer rapidement les moyens nécessaires. L'usine de Mazerolles pourra alimenter le réservoir de St Mars du désert fin de semaine prochaine ou début de semaine suivante.

Conséquences :

La production de Mazerolles permettait de diluer celle de Nort sur Erdre et de distribuer ainsi une eau en moyenne à 45 mg/l de nitrates (norme : 50 mg/l) sur ce secteur. L'arrêt momentané de la dilution conduit à distribuer une eau à la limite de la norme de qualité pour le paramètre nitrates (mercredi 18 : 51 mg/l).

Des dépassements étant susceptibles de se reproduire dans les prochains jours, l'ARS a demandé qu'une information soit diffusée à la population concernée, conformément à la réglementation. A titre de précaution, la consommation de l'eau du robinet est ainsi temporairement déconseillée uniquement pour les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 12 mois. La majorité de la population n'est en effet pas concernée par ces restrictions de consommation.

Actions :

Phoning : Un 1^{er} message d'information a été adressé ce matin par Véolia. Ce message ayant généré de nombreux appels, y compris par la population non concernée, un 2^{ème} message d'information a été adressé ce midi rappelant que seules les femmes enceintes et les nourrissons sont concernés.

Veille réseaux sociaux : une veille a été enclenchée par Véolia sur le secteur concerné. Un message vous sera diffusé dans l'après-midi si vous souhaitez le relayer sur vos réseaux (communication atlantic'eau)

Eau embouteillée : en cours de distribution dans les communes par Véolia. Destinée à être distribuée uniquement aux personnes concernées (femmes enceintes, nourrissons, crèches, assistantes maternelles), sur leur bonne foi. Pas de distribution dans les écoles.

Durée de l'évènement : jusqu'à fin de semaine prochaine ou début de semaine suivante.

Astreinte atlantic'eau : Laurent Caderon directeur – 06 73 91 91 85

Astreinte Véolia : 02 40 45 15 15